



Programme Local de Prévention, année 4, Sydevom de Haute Provence

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sydevom de Haute Provence

19, Avenue Joseph Reinach

www.sydevom04.fr

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

amandine

sydevom-com@wanadoo.fr

Nombre d'années réalisées :

4

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l'élu et sa fonction :

Denis BAILLE, vice-Président délégué au programme de prévent

Témoignage :

En décembre 2010, le SYDEVOM avait été retenu par l'ADEME pour la réalisation de ce programme de prévention des déchets.

Au cours de ces cinq années, de nombreuses actions ont été initiées avec l'objectif de réduire la production de déchets mais également sensibiliser la population à un changement de comportement.

La sensibilisation au compostage, tant domestique que collectif, a été un pilier fort dans la réduction quantitative des déchets.

Sous l'effigie du « Défi 7 », d'autres actions emblématiques, telles que le stop-pub, les gobelets

réutilisables, les animations scolaires auprès de milliers d'enfants, les stands d'informations, la lettre tri-prévention ou encore le film « Dans la peau d'une canette », le film sur le compostage, l'annuaire du réemploi, le prêt des broyeurs mobiles... ont permis de mobiliser la population autour d'une réduction plus qualitative.

Tout au long de cette période, l'activité de sensibilisation et de réduction a été menée sans relâche avec les différents acteurs et partenaires. Ce programme a permis de montrer qu'il était possible de réduire sensiblement sa production de déchets.

Tous les acteurs familles, associations, collectivités locales... ont été touchés par ce programme quinquennal. Aujourd'hui l'objectif -7% a été atteint et même dépassé et nous pouvons être fiers des efforts de chacun, cependant la poursuite de dispositifs de prévention est indispensable pour maintenir cette dynamique de réduction des déchets. Le résultat du dernier MODECOM a permis de mettre en évidence les progrès accomplis en quelques années mais aussi l'effort que l'on peut encore faire pour limiter les ordures ménagères.

Je tiens à remercier nos partenaires financiers (ADEME, DEPARTEMENT, REGION), tous les acteurs partenaires (associations, collectivités, commerçants, bénévoles...) ainsi que les élus et services sans qui la réalisation de ce programme n'aurait pu être possible.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour Objectifs		Valeurs réalisées			
	2009	pour la fin du programme	2011	2012	2013	2014
Production OMA de déchets en kg/hab	427,40	397,50	411,30	408	398,60	395,90
	DMA	640,60	640,60	683,20	649,60	
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			2,90	3,15	3,15	3,15
Nombre de partenaires mobilisés		440	55	140	265	360
Nombre de relais mobilisés		30	22	25	30	30
Coût annuel du programme par habitant				1,67		
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant			43,7	40,16	39,27	39,32

Résultats des enquêtes :

Le SYDEVOM a réalisé en fin de PLP, une enquête d'opinion auprès des ménages du territoire. L'objectif est de comparer les résultats à ceux obtenus lors de l'enquête réalisée en 2011, en début de programme.

500 ménages ont été interrogés par téléphone entre le 15 et le 26 juin 2015

Les chiffres à retenir :

80 % des sondés ont entendu parler de prévention des déchets

58 % des sondés compostent leurs déchets

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

L'axe « sensibilisation des publics à la prévention » a été au cœur de la politique prévention du SYDEVOM.

Grâce au financement de ce programme, le SYDEVOM a pu créer de nombreux outils de communication qui ont permis de mieux faire connaître les gestes de prévention.

L'enquête d'opinion de juin 2015 fait ressortir que 80% des répondants déclarent avoir déjà entendu parler de « Prévention ou réduction des déchets ». Ce taux est en forte hausse : 44% des personnes interrogées en 2011 déclaraient avoir déjà entendu parler de prévention des déchets. Il faut dire que tout au long de cette période, l'activité de sensibilisation et de réduction a été menée sans relâche avec les différents acteurs et partenaires.

L'axe « actions éco-exemplaires de la collectivité » s'est notamment traduit par l'accompagnement de 100 structures (collectivités, associations) vers des comportements responsables dans la prévention et gestion des déchets quotidiens et événementiels.

110 000 gobelets réutilisables utilisés par les collectivités adhérentes du SYDEVOM et par les associations lors de manifestations culturelles et sportives. C'est un geste de réduction pour lesquels les collectivités ont eu un réel engouement et qui est le plus démonstratif à leurs yeux.

L'axe « actions emblématiques nationales »

La sensibilisation au compostage, tant domestique que collectif, a été un axe majeur du programme de prévention et les efforts produits pendant ces 5 années ressortent à travers les résultats du MODECOM puisque la part des déchets fermentescibles entre 2011 et 2015 est passée de 28 % à 22%.

L'opération Stop-Pub avec plus de 21 000 stop-pub distribués depuis 2012 sous l'effigie du Défi 7. 19,5 % des foyers sont équipés d'un stop-pub soit un détournement de 402 tonnes de papier.

L'axe « autres actions d'évitement de la production de déchets »

L'opération 3C a été un moment des moments forts du programme car il s'agissait d'un travail en partenariat avec le Département des Alpes de Haute Provence et qui a permis au SYDEVOM d'équiper 3 collèges en plateformes de compostage. Cette action concerne près de 1 000 personnes (élèves et personnels) avec un détournement estimé par le Département à 12 tonnes/an.

Une autre action importante à souligner était la promotion de la gestion raisonnée des déchets verts autant pour les collectivités que pour les particuliers. On retiendra particulièrement l'action relative aux broyeurs mobiles. Le SYDEVOM ayant fait l'acquisition de 3 broyeurs qu'il utilise tantôt pour des démonstrations auprès de ses collectivités adhérentes tantôt pour du prêt aux associations ou collectivités.

La création d'un annuaire du réemploi visible sur le site internet du SYDEVOM permet de recenser à ce jour 103 acteurs sur le territoire SYDEVOM (réparateurs, loueurs...)

Enfin, une autre action a consisté à élaborer et animer des ateliers de sensibilisation à la production de déchets au travers de plusieurs thèmes : le gaspillage alimentaire et la bonne gestion du frigo, apprendre à cuisiner les restes, la fabrication de produits ménagers et la fabrication de produits cosmétiques.

L'axe « actions de prévention quantitative de déchets des entreprises »

Il s'agissait notamment d'un accompagnement des hôteliers et restaurateurs dans la mise en oeuvre d'actions de prévention. Deux restaurateurs ont adhéré à la démarche de compostage de cœur de village (Rest'o compost). Un restaurateur a installé un composteur pour les déchets de préparation et restes d'assiettes. Un autre a été accompagné pour la mise en place du « Doggy Bag ».

Le SYDEVOM a participé au déploiement du compostage dans les campings avec l'association GESPER. Cette association a équipé 20 campings en plateformes de compostage. Les biodéchets détournés de la collecte ordures ménagères sont estimés à 11 tonnes /an.

L'axe « actions de prévention qualitative »

L'objectif du SYDEVOM était d'une part de promouvoir et inciter au développement de points de collecte des déchets dangereux chez ses adhérents. A ce jour, 13 points de collectes sont en place sur le territoire du SYDEVOM et 4 conventions ont été signées par ses adhérents.

D'autre part, le but était aussi de sensibiliser la population sur les déchets dangereux au travers du site internet, lettre tri-prévention, ateliers...

Les résultats de l'enquête d'opinion de juin 2015 indiquent par exemple que sur la base de ceux qui jardinent, 19% utilisent des produits phytosanitaires ce qui veut dire que 81 % n'en utilisent pas.

Les différentes sensibilisations sur le sujet ont donc porté leurs fruits (site internet, guide jardiner sans pesticides du Conseil départemental, stands...).

Aujourd'hui l'objectif a largement été atteint puisque les chiffres indiquent une baisse de 8,3 % d'ordures ménagères et assimilés depuis 2009 (année référence du PLP). Les tonnages sont passés de 49 570 à 46 223 tonnes/an. La production est donc passé de 427,40 kg/hab/an à 392,10 kg/hab/an soit une baisse 35,30 kg/hab/an.

Résultat :

L'axe « sensibilisation des publics à la prévention » a été au cœur de la politique prévention du SYDEVOM.

Grâce au financement de ce programme, le SYDEVOM a pu créer de nombreux outils de communication qui ont permis de mieux faire connaître les gestes de prévention.

L'enquête d'opinion de juin 2015 fait ressortir que 80% des répondants déclarent avoir déjà entendu parler de « Prévention ou réduction des déchets ». Ce taux est en forte hausse : 44% des personnes interrogées en 2011 déclaraient avoir déjà entendu parler de prévention des déchets. Il faut dire que tout au long de cette période, l'activité de sensibilisation et de réduction a été menée sans relâche

avec les différents acteurs et partenaires.

L'axe « actions éco-exemplaires de la collectivité » s'est notamment traduit par l'accompagnement de 100 structures (collectivités, associations) vers des comportements responsables dans la prévention et gestion des déchets quotidiens et événementiels.

110 000 gobelets réutilisables utilisés par les collectivités adhérentes du SYDEVOM et par les associations lors de manifestations culturelles et sportives. C'est un geste de réduction pour lesquels les collectivités ont eu un réel engouement et qui est le plus démonstratif à leurs yeux.

L'axe « actions emblématiques nationales »

La sensibilisation au compostage, tant domestique que collectif, a été un axe majeur du programme de prévention et les efforts produits pendant ces 5 années ressortent à travers les résultats du MODECOM puisque la part des déchets fermentescibles entre 2011 et 2015 est passée de 28 % à 22%.

L'opération Stop-Pub avec plus de 21 000 stop-pub distribués depuis 2012 sous l'effigie du Défi 7. 19,5 % des foyers sont équipés d'un stop-pub soit un détournement de 402 tonnes de papier.

L'axe « autres actions d'évitement de la production de déchets »

L'opération 3C a été un moment des moments forts du programme car il s'agissait d'un travail en partenariat avec le Département des Alpes de Haute Provence et qui a permis au SYDEVOM d'équiper 3 collèges en plateformes de compostage. Cette action concerne près de 1 000 personnes (élèves et personnels) avec un détournement estimé par le Département à 12 tonnes/an.

Une autre action importante à souligner était la promotion de la gestion raisonnée des déchets verts autant pour les collectivités que pour les particuliers. On retiendra particulièrement l'action relative aux broyeurs mobiles. Le SYDEVOM ayant fait l'acquisition de 3 broyeurs qu'il utilise tantôt pour des démonstrations auprès de ses collectivités adhérentes tantôt pour du prêt aux associations ou collectivités.

La création d'un annuaire du réemploi visible sur le site internet du SYDEVOM permet de recenser à ce jour 103 acteurs sur le territoire SYDEVOM (réparateurs, loueurs...)

Enfin, une autre action a consisté à élaborer et animer des ateliers de sensibilisation à la production de déchets au travers de plusieurs thèmes : le gaspillage alimentaire et la bonne gestion du frigo, apprendre à cuisiner les restes, la fabrication de produits ménagers et la fabrication de produits cosmétiques.

L'axe « actions de prévention quantitative de déchets des entreprises »

Il s'agissait notamment d'un accompagnement des hôteliers et restaurateurs dans la mise en oeuvre d'actions de prévention. Deux restaurateurs ont adhéré à la démarche de compostage de cœur de village (Rest'o compost). Un restaurateur a installé un composteur pour les déchets de préparation et restes d'assiettes. Un autre a été accompagné pour la mise en place du « Doggy Bag ».

Le SYDEVOM a participé au déploiement du compostage dans les campings avec l'association GESPER. Cette association a équipé 20 campings en plateformes de compostage. Les biodéchets détournés de la collecte ordures ménagères sont estimés à 11 tonnes /an.

L'axe « actions de prévention qualitative »

L'objectif du SYDEVOM était d'une part de promouvoir et inciter au développement de points de collecte des déchets dangereux chez ses adhérents. A ce jour, 13 points de collectes sont en place sur

le territoire du SYDEVOM et 4 conventions ont été signées par ses adhérents.

D'autre part, le but était aussi de sensibiliser la population sur les déchets dangereux au travers du site internet, lettre tri-prévention, ateliers...

Les résultats de l'enquête d'opinion de juin 2015 indiquent par exemple que sur la base de ceux qui jardinent, 19% utilisent des produits phytosanitaires ce qui veut dire que 81 % n'en utilisent pas.

Les différentes sensibilisations sur le sujet ont donc porté leurs fruits (site internet, guide jardiner sans pesticides du Conseil départemental, stands...).

Aujourd'hui l'objectif a largement été atteint puisque les chiffres indiquent une baisse de 8,3 % d'ordures ménagères et assimilés depuis 2009 (année référence du PLP). Les tonnages sont passés de 49 570 à 46 223 tonnes/an. La production est donc passé de 427,40 kg/hab/an à 392,10 kg/hab/an soit une baisse 35,30 kg/hab/an.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

Le programme a permis de mobiliser divers partenaires au travers des différentes actions :

- Associations dans divers domaines : culturelles, sportives , environnement, famille et cadre de vie, insertion
- Acteurs institutionnels : collectivités locales, chambres consulaires, Parcs Naturels Régionaux, offices de tourisme
- Acteurs économiques : entreprises d'insertion, moyenne et grande distribution, camping
- Acteurs de l'enseignement : écoles, collèges, IUT...

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-3-c-compostage-dans-les-cantines-de...>

Relais mobilisé :

La conduite du programme de prévention a permis au SYDEVOM de mettre en place une dynamique de territoire et de travailler avec des relais :

- les élus et agents des collectivités adhérentes du SYDEVOM (Communes, Commautés de Communes, syndicats),
- les diverses associations partenaires

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/promotion-de-la-prevention-dans-les-manifesta...>

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	5	Création d'une charte graphique spécial PLP (choix du Défi -7)
Eco-exemplarité de la collectivité	3	Inciter au compostage semi-collectif
Actions emblématiques nationales	9	Inciter au compostage semi-collectif
Evitement de la production de déchets	4	Mise à disposition de broyeurs mobiles
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	4	Sensibilisation et accompagnement des campings à une réduction quantitative de leurs déchets

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.